



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAOUR - JUIN 2022

ÉDITO

Ces dernières années, nous avons tous manqué de fêtes et de rassemblements joyeux et populaires !

Eh bien ! Cette année, fini les restrictions et les annulations à répétition. Le samedi 25 Juin c'est le grand retour du traditionnel et incontournable « Jour de fête à Vaour ». Nous allons enfin pouvoir recréer du lien, retrouver les sourires, profiter, partager, s'émuouvoir et se mouvoir en toute liberté.

Cette année, la fête du village sera le fruit d'une collaboration entre des habitants volontaires, des associations de Vaour, des membres de la commission Culture et de l'Été de Vaour, qui a pris en charge la programmation du concert de la soirée.

Vous trouverez le programme détaillé de cette journée dans ce numéro des Échos. La fête se déroulera au cœur du village avec les nombreuses animations, ce qui souligne l'incroyable dynamisme de notre village.

Nous ne couperons pas à la tradition en ouvrant la grande tablée villageoise du midi, ainsi que la « Photo des gens présents » réalisée par Jérémie, notre Maire et photographe.

Toutes ces festivités (jeux, démonstrations, etc.) se dérouleront à l'extérieur si la météo nous le permet (le Relais Templiers nous ouvrira exceptionnellement ses portes l'après-midi), avec un repli à la salle des fêtes en cas de pluie.

Une buvette sera ouverte tout au long de cette journée, dès 19h les stands de restauration locale s'installeront pour le repas du soir

Nous pourrons, encore une fois, tous nous retrouver autour du grand feu de la Saint-Jean dans le pré (côté Chèvrerie), avec la traditionnelle fouace et le verre de l'amitié offert par la Mairie (annulation en cas de sécheresse).

Quel que soit notre âge, notre sensibilité et nos différences, nous avons tous besoin de lien, de joie, de musique et de chaleur humaine. Nous espérons que cette fête sera une belle occasion de rencontres et de mixité au sein de notre village. Alors, place aux réjouissances !

Bien que le programme soit bien avancé, nous avons toujours besoin de personnes motivées pour nous aider à l'installation, la tenue du bar, le rangement, etc. Si vous souhaitez participer à cette fête en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous appeler au 06 09 01 93 42 (Julie).

Julie Rigou pour la Commission Culture

SOMMAIRE

Informations municipales. p.2 - 4

Trifyl. p.4

Vie du village p.5 - 6

Détente p.7 - 8

Vie associative. p.9 - 10

Courrier des lecteurs. p.11

Infos pratiques. p.12

+ Information violences faites aux femmes insérée.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Une ou deux personnes du Groupe de Coordination tiennent une permanence de 10 h à 12 h tous les lundis

RAMASSAGE SCOLAIRE

Les inscriptions à la Federteep pour la rentrée 2022-2023 sont ouvertes : merci de bien vouloir procéder à l'inscription de votre enfant avant le 14 juillet 2022.

Vous pouvez vous connecter sur le site <https://federteep.org/> afin d'y inscrire votre enfant.

Le formulaire « papier », disponible en mairie, est obligatoire pour :

- les enfants en garde partagée
- élèves hors carte scolaire
- pas de connexion internet possible

L'inscription est **gratuite** pour les enfants inscrits **avant le 31 juillet 2022**. Sinon, les frais de 25€ seront appliqués.

Vous pouvez vous rapprocher de la Federteep ou de la mairie pour tout renseignement.

ARRÊTÉ MUNICIPAL SÉCHERESSE



L'usage de l'eau potable est à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, uniquement réservé à l'usage domestique.

Le lavage des voitures, des trottoirs, le remplissage des piscines, sont formellement interdits.

L'équipe de coordination municipale

Mairie de Vaour | 05 63 56 30 41 | mairie@commune.vaour.fr | www.vaour.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL RESTRICTION D'EAU A COMPTER DE CE JOUR VENDREDI 3 JUIN 2022

Article 1 : L'usage de l'eau potable est à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, uniquement réservé à l'usage domestique des habitants de la commune.

Article 2 : Le lavage des voitures, des trottoirs, le remplissage des piscines, sont formellement interdits sur le territoire de la commune.

Article 3 : Il est recommandé l'utilisation avec modération et à son strict nécessaire de l'arrosage des jardins.

Article 3 : Tout contrevenant au présent arrêté sera poursuivi et sanctionné.

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Cordes sur Ciel, Madame la Secrétaire de Mairie sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

APPEL AUX CRÉATIFS !

Les Echos de Vaour recherchent des illustrateurs, dessinateurs, peintres, photographes, etc. pour publier leurs réalisations dans les pages des Echos. Nul besoin d'être un pro, l'envie même suffit de vouloir partager au plus grand nombre ses créations et égayer ainsi les colonnes de notre bulletin municipal.

Toutes les formes d'expression graphique et tous les sujets sont acceptés.

Vous avez de jolis visuels à nous proposer ? Vous pouvez nous les adresser (en scan dans la meilleure définition possible) à communication@commune.vaour.fr ou bien nous écrire pour nous faire part de votre souhait et en discuter ensemble.

Vous aimez écrire, ou plus simplement vous souhaitez vous exprimer au travers d'un article à publier dans les Echos de Vaour ? Poèmes, récits, tribunes, vos mots nous intéressent. Alors là encore n'hésitez pas à nous soumettre vos quelques lignes.

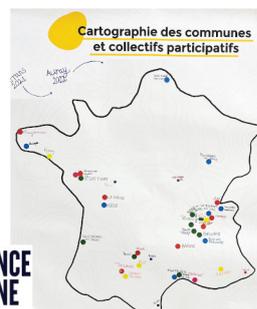
La Commission Communication habitants vous en remercie par avance.

DU 28 AVRIL AU 1ER MAI 2022 ONT EU LIEU LES 2ÈMES RENCONTRES DES COMMUNES PARTICIPATIVES À AURAY (MORBIHAN)

Ces journées ont rassemblé 120 participants venus de toute la France pour échanger sur les pratiques démocratiques à développer dans leur commune. Elus, habitants non-élus, membres de collectifs participatifs et agents communaux, ont participé à des ateliers, conférences et débats, pour œuvrer à la transformation de la démocratie locale.

Notre petit village de Vaour était solidement représenté par quatre membres du groupe de coordination municipale. Jérémie Steil (maire), Nathalie Mulet (adjointe au maire), Bernard Holderlé (non-élu) et Thierry Vignolles (non-élu), ont pu témoigner de l'expérience de démocratie participative appliquée dans la commune.

Cette mise en commun d'expériences multiples et l'acquisition de nouveaux outils, viendront renforcer la démocratie participative déjà insufflée dans la gestion municipale de la commune de Vaour.



Crédits photos : Elisabeth Dau - Fréquence Commune

FRÉQUENCE COMMUNE

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS DU GROUPE DE COORDINATION MUNICIPALE

Il vous est possible de participer aux réunions du groupe de coordination municipale qui se réunit tous les 15 jours. Nous cherchons également des personnes prêtes à s'impliquer dans le fonctionnement de cette aventure municipale participative.

Si cela vous intéresse, contactez-nous : communication@commune.vaour.fr

Au plaisir de vous rencontrer !

NOUVELLES DES COMMISSIONS

PROJET DE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

En début d'année, la commission Enfance & Jeunesse vous conviait à un chantier de nettoyage d'un appartement de la Cité du Lac devant être mis à disposition par la mairie afin de créer une maison d'assistantes maternelles (MAM).

Malheureusement, les personnes qui souhaitaient devenir assistantes maternelles dans cette MAM ont souhaité se retirer du projet, le trouvant trop contraignant à concrétiser.

En effet, la création d'une maison d'assistantes maternelles est une aventure très longue, très complexe et demande un gros investissement de temps et d'énergie de la part des futures assistantes maternelles pour un salaire et des possibilités d'évolution de carrière limités.

Toutefois la commission Enfance & Jeunesse ainsi qu'un groupe de travail regroupant quatre communes du Causse restent mobilisés pour trouver des nouvelles porteuses de projets (ou porteurs de projets). Si vous connaissez des personnes souhaitant devenir assistantes maternelles, avec idéalement une expérience dans la petite enfance, n'hésitez pas à les inviter à contacter le secrétariat de la mairie de Vaour (coordonnées au dos de ces Échos de Vaour).

NOUVELLE ÉTAPE DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET DE SON INFRASTRUCTURE...

Les deux premières étapes de l'installation de la fibre ont déjà été réalisées. Il s'agissait, pour la première, de l'implantation d'une armoire de rue (derrière l'église) et du NRO (Noeud de Raccordement Optique – gros bloc à côté de la salle des fêtes). La seconde, consistait à réutiliser l'infrastructure existante, à savoir les poteaux de l'ex-France Telecom. La nouvelle et dernière étape de cette réalisation est la pose de nouveaux poteaux, problème épineux au vu de leur nombre sur notre commune, sachant que l'enterrement des lignes n'est pas possible ni pour Tarn-Fibre (SFR), ni pour le département, et ce malgré nos multiples demandes.

De même pour les cartes du futur tracé qui nous ont été communiquées à moitié (manque les tracés de Las Touzes et de Férou). Tous les tracés nous ont été imposés par le département, sans négociation possible.

La méthode utilisée par TarnFibre pour l'installation de la dernière partie de l'infrastructure (c'est à dire la pose des nouveaux poteaux) se fera en deux temps. Nous ne savons pas quand elle débutera exactement (incessamment, courant septembre au plus tard).

- Dans un premier temps, des jalons vont être posés en lieu et place de chaque nouveau poteau par EOS TELECOM (ou des sous-traitants).

- Puis, dans un second temps, **soit une dizaine de jours après**, une visite sur place avec Tarn-Fibre et la commune permettra d'entériner ces emplacements.

Notre marge de manœuvre est faible et sera très courte dans le temps, mais nous pourrions discuter au cas par cas de certains de ces emplacements qui posent problème (sans toutefois pouvoir remettre en question le tracé de la ligne). Ainsi, si vous voyez fleurir près de chez vous ces jalons à des endroits mal choisis, nous vous demandons de contacter le secrétariat de la mairie, afin que nous puissions prendre en compte vos demandes.

Remarque_ : *L'exemple typique d'un jalon mal placé est celui qui serait posé trop près de l'entrée d'un champ empêchant l'accès aux engins agricoles ou sur des conduites d'eau ou d'assainissement...*

Groupes Fibre de Vaour et de Penne



Photo d'un des jalons

OBSERVATOIRE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA PARTICIPATION

Il s'inscrit dans la démarche de Démocratie participative.

« C'est une instance d'observation qui a pour finalité de veiller à la mise en pratique de la démocratie participative ».

Il ne se prononce pas sur les choix, les projets et dossiers traités par la municipalité.

Il se prononce exclusivement sur la méthode et plus précisément sur la démarche participative et donc démocratique de la municipalité.

Il peut mesurer les effets de la politique participative sur le pouvoir d'agir des habitants.

Évaluer le ressenti des habitants quant à leur capacité d'action et d'influence sur les décisions et sur les pratiques et méthodes employées.

- la parole de chacun est-elle assez écoutée ?

- la transparence de la gouvernance permet-elle à tous d'être suffisamment informés des choix et des contenus des dossiers ?

Compte-rendus, publication, communication comment sont prises les décisions au sein des commissions et du groupe de coordination ?

Il y a une nécessité d'évaluations (grilles, enquête).

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

QUI ?

Appel à candidature dans les Échos, puis tirage au sort paritaire.

COMBIEN ?

6 ou 7 personnes, parmi les habitants.

COMMENT ?

- Les membres de l'observatoire devront assister ponctuellement ou régulièrement aux réunions de commissions ou du groupe de coordination
- Fréquence conseillée des réunions de l'Observatoire : 1 fois par trimestre
- Des outils seront proposés pour avoir des critères d'évaluation (boussole démocratique, enquête, questionnaires etc.)

APPEL À PARTICIPANTS

- Si vous souhaitez faire partie de l'Observatoire de la Démocratie, envoyez-nous un mail à cette adresse : observatoiredemocratie@commune.vaour.fr
- Lors du Café Citoyens du Samedi 9 Juillet (10h), l'Observatoire de la Démocratie sera mis en place.
- Si nous avons trop de candidats, un tirage au sort paritaire sera organisé.

LES COMPTES-RENDUS SONT CONSULTABLES

POUR LES CONSEILS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

<http://4c81.fr/comptes-rendus/>

POUR LES CONSEILS MUNICIPAUX

<https://vaour.fr/category/conseil-municipal/crs-conseil-municipal/>

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES À VAOUR

Les Conseillers numériques de la 4C81 (Communauté de communes du Cordais et du Causse) ont pour mission notamment d'accompagner les villageois dans leur appropriation des usages numériques quotidiens pour qu'ils puissent prendre en main un équipement numérique : ordinateur, smartphone, tablette.

Les usagers pourront naviguer sur Internet, installer des applications utiles, gérer des contenus numériques (créer, partager), connaître le vocabulaire numérique et maîtriser le traitement de texte. Tout ceci afin de faciliter les démarches administratives au quotidien.

Ce dispositif est entièrement financé par l'Etat.

Ils sont présents à la Maison du Causse tous les mardis matin de 9H30 à 12H30 sur rendez-vous uniquement. Pensez à les prévenir au : 05 63 56 11 98 ou remplissez le formulaire sur 4c81.fr/conseillers-numeriques/

TRIFYL

RECYCLABLES
38 KG/HAB

GASPILLAGE ALIMENTAIRE
15 KG/HAB

TEXTILES
6 KG/HAB

CES DÉCHETS N'ONT RIEN À FAIRE LÀ !

En moyenne, sur notre territoire, **chaque habitant jette 221 kg de déchets par an** dans sa poubelle noire*.

Pourtant, plus de la moitié sont des déchets qui pourraient être évités ou détournés.

POUR DIVISER PAR DEUX LE POIDS DE NOTRE POUBELLE NOIRE :

- **Consommons autrement et réduisons** le gaspillage alimentaire,
- **Compostons** nos épluchures et restes alimentaires,
- **Trions mieux et plus** le papier, le carton, les emballages métalliques, les briques alimentaires, les bouteilles, flacons et bidons en plastique,
- **Déposons le textile et le verre** dans les bornes dédiées.

*MODECOM (analyse de nos ordures ménagères – décembre 2021)

DIVISONS NOTRE POUBELLE PAR DEUX. TRIONS ET COMPOSTONS.

WWW.TRIFYL.FR



VIE DU VILLAGE AUTREFOIS

INTERVIEW DE FRANCINE LACAM

MADAME LACAM NOUS RACONTE LE VAOUR DE JADIS.

En 1932, Francine Lacam est venue d'Italie avec ses parents, d'abord à Bruniquel où son père avait trouvé du travail, puis, en 1951, elle a suivi son mari à Vaour.

Elle aidait son mari qui était transporteur et commerçant en produits agricoles en faisant la comptabilité, tout en élevant ses trois enfants et en s'occupant de ses volailles et de son jardin.

Dès 1975, elle était trésorière, puis responsable générale de l'ADMR pendant 33 ans.

Elle nous raconte la vie à Vaour de ces années-là_ :

Il y avait trois épiceries, une dans l'actuelle impasse de la dynamo, une à la place de la friperie et une à l'Hôtel du Parc. Les gens du village apportaient des œufs à l'épicerie d'où ils étaient envoyés à Gaillac. Dans la rue de la Poste se trouvait un boucher, Monsieur Aragon, à côté d'une charcuterie.

Monsieur Maury était coiffeur, tailleur, secrétaire de mairie et vendait de la mercerie, des journaux et du tabac.

Les restaurants, un à l'Hôtel du Nord, l'autre à l'Hôtel du Parc où il y avait bal toutes les semaines, travaillaient bien tous les deux.

En face des Glycines se trouvait le garage de Monsieur Frauciel et un autre garage était situé au milieu du village.

Il y avait deux couturières, Madame Déléris et Madame Tournier, dont le mari était charron.

Un cordonnier réparait les chaussures et en fabriquait sur mesure à la Place du Coq. Vaour comptait deux boulangers, un derrière l'actuelle épicerie et un autre rue de la Poste.

Quatre gendarmes vivaient à la Gendarmerie.

L'école des grands se trouvait à l'actuelle salle de la mairie et celle des petits là où il y a maintenant la médiathèque. Les instituteurs étaient mari et femme.

Il y avait messe tous les dimanches.

L'adduction d'eau courante est arrivée en 1956, année très froide, d'abord au centre village et en 58 dans les fermes autour.

En 58 également fut créé le marché de Vaour par Madame Bompard, c'était un marché aux bestiaux et chaque exposant recevait une pièce de 10 francs.

Dans les années 60, les rapatriés d'Algérie sont arrivés et les maisons de la Cité du Lac furent construites.

Un car partait tous les matins à Gaillac et revenait à midi.

Madame Lacam a toujours ses volailles et son jardin et fait de délicieuses pâtes, dont voici la recette :

prendre 9 à 10 gros œufs pour un kg de farine, pétrir longtemps jusqu'à ce que se forment de petites bulles, passer ensuite la pâte au laminoir et la couper. C'est très physique mais le résultat est divin !

VIE DU VILLAGE AUJOURD'HUI

LE MARCHÉ

NOTRE MARCHÉ S'AGRANDIT !

Nous avons maintenant une ambiance musicale : Melvin et Rémy vendent du vin et d'autres boissons, mais passent aussi des disques sur un tourne-disque ; c'est très agréable et augmente la fréquentation du marché. Mais ce n'est pas tout : Olivier et Lisa proposent leurs collages et cartes postales, Marion ses pestos, tisanes et sirops, il y a le miel d'Agnès, Alix vend de l'artisanat et des carnets. Comme d'habitude, il y a de la viande et charcuterie, des légumes, fruits, Sushis, Pizzas, œufs, gâteaux et pains. Notre crieur public est là aussi, il nous informe des événements à venir et on peut lui demander de transmettre nos messages, poèmes et mots d'amour !



NOTRE CAFÉ TRICOT

Le petit Jacob n'aura pas froid avec cette belle couverture offerte par les tricoteuses vaouraises qui se sont bien amusées pendant la confection de cette œuvre collective.



OHÉ, C'EST BIENTÔT L'ÉTÉ...

Le moment de lire sous un arbre, dans les herbes folles et odorantes, au bord de la rivière, dans son hamac, dans sa maison au frais, où il vous plaît.

Pour ce faire, la médiathèque vous propose de nombreuses nouveautés - achats ou fonds renouvelé de la Médiathèque Départementale - en romans, BD, mangas, documentaires, DVD.

Le musibus passera le mardi 28 juin pour celles et ceusses qui voudraient m'aider à choisir les musiques qui resteront quelque temps chez nous.

La médiathèque est ouverte aux heures habituelles, plus la permanence "beaux jours" du vendredi de 18 h à 19 h 30. Elle sera fermée pendant la première semaine d'août, pour l'Été de Vaour et les animations habituelles de la médiathèque, avec les copines et les copains du Causse Café de Familles Rurales, avec le vieux bibliobus Voltigeur et des animations et des tas de livres à lire sur place (BD, beaux livres, albums pour enfants), puis fermée de nouveau du 17 août au 7 septembre, c'est les vacances...

Rens : mediatheque@vaour.net, 05 63 45 01 84 ou 06 31 13 34 77

L'ASSOCIATION CITRUS



L'Association Citrus Solidarité Jeunesse est implantée depuis 2012 à Laguépie, l'essentiel de ses activités se déploie autour de la restauration d'un ancien corps de ferme qui a vocation à devenir le centre d'accueil international de l'association, unique sur le pays Midi Quercy.

Elle organise un séjour international autour des vêtements et de l'écologie. 18 jeunes adultes venant de France, de Finlande, d'Espagne et de Bulgarie viendront camper pendant deux semaines et demi (du 13 au 28 juin) à côté du stade de foot de Vaour et utiliseront les vestiaires.

Vous les croiserez certainement durant la fête du village le 25 juin !

PROGRAMME JOUR DE FÊTE 25 JUIN 2022

9h- 12h : Vide grenier (place de l'église) inscription gratuite au 0563499103

12h : Photos des gens présents

12h30 -14h 30 : Grand repas partagé (place de l'église) N'oubliez pas vos verres, assiettes, couverts !

14h45 : Défilé Familles rurales (place de l'église)

15h-18h : Jeux en bois / Massage assis - Parc du Relais Templiers / Atelier "bris-collage" à la médiathèque / Impro d'pétanque (Ramène tes boules !)

15h30 -16h : Circle song (Chant improvisé tous niveaux) – salle de la mairie

16h- 17h : Initiation Steel Drum – Salle de musique (face à la salle des fêtes)

17h- 17h30 : Démo de claquettes et bollywood – Sur et devant la scène (place du village)

17h30 – 18h30 : Spectacles au Relais Templiers (Conte-danse-cirque)

19h- Arrivée des food trucks (sandwich saucisses, végété, frites, glaces etc...) (place de l'église)

20h30 – Concert Reco Reco

22h30 – Feu de la St Jean (à côté de la chèvrerie) avec verre de l'amitié et fouace offerts par la mairie

ÉTAT CIVIL

le 05/03 naissance d'Ellie Falques, fille de Marion et de Bruno

le 23/04 naissance de Jacob Libersat Lautard, fils de Marie Flore et de Ben

Le docteur Frédérique Chautard est décédée au mois de mai. Elle a été notre médecin à Vaour pendant de nombreuses années avec son collègue Philippe Chaucot.

C'était un docteur et une femme formidable ; elle nous manque et nous manquera.

FÊTE DU 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE

Retrouvons-nous à 12h sur la place du village, autour d'un verre offert par l'équipe de coordination municipale

Mairie de Vaour | 05 63 56 30 41 | mairie@commune.vaour.fr | www.vaour.fr

DÉTENTE

LES MOTS FLÉCHÉS DE JULIE

LIEU DE RÉSIDENCE	▼	CONDAMNATION	▼	◀	NOMBRE	▶	VERSION FRANÇAISE	▶	▼	ELLE HABILLE LES VAOURAIS
ANCIEN LIEU DE CONVIVIALITÉ		COUPER LE SIFFLET			ÎLE OU PRÉNOM		RELATIVES A LA VOIX	▼		VOÛTE SAILLANTE
▶		▼			⋮		⋮			▼
DU CAUSSE OU D'ARRÊT	▶						SERVICE SECRET	▶		
STAR DU RAP							RESEAU INFORMATIQUE			
▶						VILLAGE D'ARIÈGE	▼			
				▲		CACHÉ	▶			
MESURE AGRAIRE	▶				PRÉNOM NORDIQUE					
IL A SON BONNET					ELLES SONT VÉNÉRÉES	▶				
▶					PRÉFIXE CONTRAIRE	▶	TRANSPORT URBAIN	▶		
					PAS ACQUIS	▼	FAMILLES (A VAOUR)			CHEMIN ET SOURCE A VAOUR
					NUMÉRO INSÉE	▶				▼
MALADIE INFLAMMATOIRE		POUR FAIRE LA PROMO			PEUPLES MYTHOLOGIQUES		TITRE ANGLAIS	▶		
▼		▼	▼						RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE A VAOUR	▶
							SUR GAGE ?			ENTREPRISE INDIVIDUELLE
							ABIMÉ			
					DE VIE OU DE SOURCE	▶			SE DIRIGE	▶
▶					UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR					
ETANG DE VAOUR					▼	PSYCHOTROPE	▶			
FILS D'ISAAC	▶					PAS GRAND CHOSE				DONNA SA VOIX
CLASSE										
▼		PRÊTE A IMPRIMER	▶						SOUS-TITRÉ ?	▶
		ALLURE							M. ROUX PEINTRE LOCAL	▼
		▼								
							ÇA GRATTE !	▶	▼	
▶							SUR SI			
T'EN ALLAIS										
CIRCUIT DE RANDONNÉE LOCAL							DON ENTRE ÉPOUX	▶		
▶										

Les définitions et cases colorées concernent les mots en lien avec Vaour.
Les mots se lisent toujours de gauche à droite et de haut en bas.

Création des mots fléchés : Julie Rigou
Mise en forme : Thierry Vignolles

DÉTENTE (SUITE)

LE COIN DE LA MINUTE DE CATHERINE

Aujourd'hui, une minute de gastronomie...avec Pepe Carvalho

Pepe Carvalho n'existe pas, c'est un personnage romanesque qui a grandi et grossi sous la plume de Manuel Vazquez Montalban. Pepe Carvalho, comme Montalban, n'existe plus, sauf dans les livres, où il exerce le métier douteux de détective privé à Barcelone – bien qu'étant galicien.

Pepe est un drôle de type, il brûle ses livres dans la cheminée de sa maison, il cuisine à pas d'heures, et Biscuter, secrétaire cuisinier souffre-douleur, le réconforte au bureau avec ses petits plats enfiévrés, préparés avec amitié avec les produits du marché de la Boqueria tout proche.

Les recettes de Pepe et Biscuter sont regroupées dans un petit livre, sobrement intitulé « Les recettes de Carvalho »*, en voici une :

Pageot en escabèche

La porte du bureau s'ouvre et Carvalho entre, avec sa petite valise. Biscuter sort de son coin- cuisine et s'essuyant les mains

« Mais c'est vous, chef. Ça vous a fait du bien ces vacances à la mer ?

- Tu ne peux pas savoir.

- Nom de Dieu, chef. Qui est-ce qui vous a fait ça ? »

Il montre le bandage qui lui couvre encore une partie du crâne

« D'abord les méchants et après les gentils.

- Les extrêmes se touchent, chef. Comme disait ma mère. »

Carvalho se laisse tomber, fatigué et content, dans son fauteuil.

« Allez, Biscuter, qu'est-ce qu'on mange de bon, dans cette maison ?

- J'ai un pageot en escabèche à se lécher les cinq doigts et le pouce, chef.

- Vin blanc frais ?

- Vin blanc frais.

- C'est parti »

Déjà dans la cuisine, Biscuter demande :

« Il y avait des Suédoises sur la plage, chef ? On dit que les Suédoises viennent en Espagne se baigner en hiver.

SOLUTION DES MOTS FLÉCHÉS DE JULIE

LIEU DE RÉSIDENCE ANCIEN LIEU DE CONVIVIALITÉ	C	CONDAMNATION COUPER LE SIFLET	P	I	NOMBRE ÎLE OU PRÉNOM	D	VERSION FRANÇAISE RELATIVES À LA VOIX	V	F	ELLE HABILLE LES VAGUEURS VOÛTE SAILLANTE		
DU CAUSSE OU D'ARRÊT STAR DU RAP	H	M	A	I	S	O	N	SERVICE SECRET RESEAU INFORMATIQUE	C	I	A	
MESURE AGRAIRE IL A SON BONNET	E	A	R	E	PRÉNOM NORDIQUE ELLES SONT VÉNÉRÉES	I	D	VILLAGE D'ARRIÈRE CACHÉ	T	A	P	I
	N	E	PRÉFIXE CONTRAIRE PAS ACQUIS	I	N	TRANSPORT URBAIN FAMILLES (A VAGOUR)	R	E	R	CHEMIN ET SOURCE À VAGOUR		
MALADIE INFLAMMOIRE	D	P	POUR FAIRE LA PROMO	N	I	R	TITRE ANGLAIS	S	I	R		
	P	E	T	A	N	Q	U	RENDEZ-VOUS INCOGNITABLE À VAGOUR	E	I		
	P	R	E	T	E	U	R	SUR GAGE ? ABIMÉ		ENTREPRISE INDIVIDUELLE	B	
	R	I	A	L	DE VIE OU DE SOURCE UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	E	A	U	SE DIRIGE	V	A	
ETANG DE VAGOUR FILS D'ISAAC CLASSE	E	S	A	U	PSYCHOTROPE PAS GRAND CHOSE	L	S	D	DONNA SA VOIX	T		
	C	PRÊTE À IMPRIMER ALLURE	E	N	C	R	E	E	SOUS-TITRE ? M. ROUX PEINTRE LOCAL	V	O	
	P	A	R	T	A	I	S	ÇA GRATTE ! SUR SI	P	O	U	
T'EN ALLAS CIRCUIT DE RANDONNÉE LOCAL	I		E		N	DON ENTRE ÉPOUX	D	O	T			
	G	R	E	S	I	N	H	O	L	A		

Les définitions et cases colorées concernent les mots en lien avec Vaour.
Les mots se lisent toujours de gauche à droite et de haut en bas.

Création des mots fléchés : Julie Rigou
Mise en forme : Thierry Vignolles

- Toutes de soixante ans et plus.

- Ils ne savent plus quoi inventer. »

(Histoires de fantômes)

Un pageot de plus d'un kilo ; huile et vinaigre ; 1 tête d'ail ; purée de tomates ; bouquet garni ; farine ; sel et poivre

Couper le pageot en tranches. Saler, poivrer et fariner les tranches et faire frire dans une huile qui doit rester claire. Réserver le poisson, filtrer l'huile.

Dans cette huile, faire revenir les gousses d'ail, la purée de tomate, ajouter le bouquet garni, saler. Hors du feu, ajouter dans la poêle autant de vinaigre qu'on a utilisé d'huile et un peu d'eau.

Remettre la poêle au feu, saler et ajouter du poivre.

Plonger le poisson dans cette escabèche et laisser mijoter pendant cinq minutes.

Déposer les tranches dans un poêlon de terre, recouvrir avec l'escabèche et laisser reposer. Servir le lendemain.

* « Les recettes de Carvalho », Manuel Vazquez Montalban, Christian Bourgois éditeur

FAMILLES RURALES DU CAUSSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMILLES RURALES DU CAUSSE

Le mardi 7 juin s'est tenu l'Assemblée générale de Familles Rurales à l'issue de laquelle un film a été projeté. Ce film nommé KDO retraçait avec brio une initiative menée par l'association pendant le deuxième confinement à savoir d'offrir des cadeaux artistiques à des personnes seules ou fragiles.

De nombreux artistes locaux ont ainsi généreusement offert des spectacles, lectures, chansons, danse, sketch, etc...tout ceci transmis par le biais internet.

Les artistes, passeurs de cadeaux et choyés assistèrent nombreux à cette projection très émouvante...

Un grand buffet a ensuite été gracieusement proposé aux nombreuses personnes présentes.



FAMILLES RURALES, TOUTE UNE HISTOIRE !

Le mouvement Familles Rurales est national et a été créé après la seconde guerre mondiale, il y a plus de 70 ans, dans le but d'aider les familles en milieu rural.

Il y a une trentaine d'années environ, un petit groupe de femmes qui étaient arrivées dans le village de Vaour avec leurs familles se regroupaient pour se retrouver, s'entraider...

Elles avaient de jeunes enfants, tricotaient ensemble, s'échangeaient les vêtements, discutaient, bref, elles refaisaient le monde !

Elles ont même tenu l'épicerie du village. Elles eurent l'idée de ramasser des pommes sauvages et d'en faire du jus. Comme leurs activités grandissaient, elles décidèrent de s'affilier au mouvement Familles Rurales.

La bibliothèque Noël Richard vit le jour et fut pendant de nombreuses années gérée et financée par FRV (Familles Rurales Vaour)

L'ouverture d'une friperie s'en suivit et les actions de lien et partage ne cessèrent de se multiplier.

FRV a étendu son territoire d'actions sur les villages de Penne, St-Michel de Vax en plus de Vaour et s'appelle maintenant Familles Rurales du Causse (FRC).

Il y a maintenant 3 friperies qui offrent des vêtements de qualité, soigneusement triés, pour une somme modique, une presse de pommes itinérante chaque automne.

En 2019 FRC a obtenu le label EVS et a ouvert le Causse Café, lieu qui propose un repas chaque jeudi midi. Ainsi que la salle partagée, ouverte à tous.

Le Causse Café se situe dans la maison commune de Vaour. Les repas sont fabriqués avec des produits locaux et le plus souvent bio et servis par des bénévoles. La capacité d'accueil est de 30 à 35 couverts. C'est un lieu très convivial !

L'association FRC a su créer de l'emploi puisqu'elle a trois salariées.

Le CA compte en ce moment 6 membres et de nouvelles recrues arrivent ! Une bonne centaine de bénévoles répondent présents aux appels !

De nombreux projets sont en cours, dont certains à l'initiative des habitants. Ils peuvent se réaliser grâce à l'aide de tous les partenaires et des fonds propres de FRC.

En résumé, c'est une association dynamique, à laquelle chacun et chacune peut apporter sa pierre !

La joie y est toujours de mise !

Une grande fête est prévue pour février 2023, qu'on se le dise !

L'ETE DE VAOUR

LA 36ÈME ÉDITION DU FESTIVAL L'ÉTÉ DE VAOUR

La 36ème édition du Festival l'été de Vaour aura lieu du 2 au 7 août à Vaour et du 23 au 31 juillet dans les villages alentour. Après deux éditions malmenées par la situation sanitaire, nous pouvons à nouveau envisager notre bel événement estival comme nous en avons l'habitude, au coeur du village, et ouvert à tous !

6 jours de spectacles et de concerts, un manège, des jeux en bois, des ateliers de pratiques, des rencontres avec les artistes... nous avons construit cette nouvelle édition comme un joli moment de retrouvailles, festif et convivial. Artistiquement, on pourra retrouver des compagnies que l'on suit de près comme Les trois points de suspension pour une veille funéraire déjantée, Olivier Debelhoir et son camping funambule... On pourra aussi faire de belles découvertes de jeunes artistes, notamment avec le retour de la « scène découverte » tous les jours Place du Coq et sous chapiteau pour deux spectacles quotidiens en accès libre. Enfin, nous avons demandé à Jur Domingo et Julien Vittecoq de Cridacompany de créer une balade artistique spectaculaire autour de Vaour qui nous emmènera tous les matins du festival pour une rencontre original et décalée avec notre territoire, à pied.

Cette édition sera également celle du retour de l'équipe sandwiches portée par les jeunes du village, le resto de L'été de Vaour pour un plat du jour simple et bon, la mise en place d'ateliers de pratique artistique en journée et des rencontres avec les artistes au Causse Café.

Les tarifs ont également changés pour être plus homogènes et pour une meilleure accessibilité des plus jeunes. Tout le programme à retrouver sur www.etedevaour.org.

On espère vous voir nombreux à ce rendez-vous culturel populaire et intergénérationnel pensé comme un lieu de vie, de retrouvailles et de partage !

L'équipe de L'été de Vaour

RECHERCHE BENEVOLES/ HEBERGEURS

Comme chaque année, nous cherchons activement des bénévoles locaux pour venir nous

aider pendant le montage, démontage et/ou le festival, ainsi que des hébergements pour accueillir les artistes. N'hésitez pas à nous joindre au 05 63 56 36 87 ou à benevolat@etedevaour.org pour en savoir plus.

CIRCULATION PENDANT LE FESTIVAL

Comme chaque année, afin de respecter les réglementations, la route principale du village sera fermée à la circulation des véhicules du 2 au 7 août à partir de 16h, et certaines aires de stationnement inutilisables toute la journée (Place du Coq, Rue Principale...). Nous nous excusons d'avance pour les désagréments que cela peut provoquer. Un accès et un parking spécifique sont prévus pour les habitants et leurs hôtes grâce à un macaron à coller sur votre véhicule. Nous vous déposerons tout cela dans vos boîtes aux lettres courant juillet, n'hésitez pas à venir à notre rencontre si cela vous pose question.



COURRIER DES LECTEURS

A l'heure d'Internet, de l'interactivité et des réseaux sociaux, le courrier des lecteurs constitue le premier outil de dialogue et de "journalisme" participatif. Il demeure d'ailleurs un élément important pour la vie de notre village. Les courriers publiés sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs et les adresses mail ne seront jamais publiées (les courriers anonymes au contenu injurieux ou diffamatoire seront refusés). Un texte peut être raccourci pour des raisons d'espace en accord avec son auteur, ou sa parution différée.

Envoi des courriers à la Mairie de Vaour ou par mail à communication@commune.vaour.fr

Mamamimadi

Comme tous les ans à la même époque je vais voir ma grand-mère. Je la trouve un peu tristounette depuis l'année dernière...euh non depuis il y a deux ans.

-Tu sais, Pierrot, me dit-elle, je ne connais plus grand monde ici.

- Ici ? Dans le village tu veux dire ?

- Bah oui, c'est plein de gens que je ne connais pas, c'est pas comme avant...

- Avant quand tu sortais, Mamie ?

- Oui c'est vrai je ne sors plus trop, et personne vient trop me voir.

- Comment tu pourrais faire pour les rencontrer ? Je suis pas sûr qu'ils viennent te chercher chez toi. Il n'y a pas de lieux de rencontre ici ? J'ai vu qu'il y a beaucoup d'associations, il y en a bien une qui t'intéresserait, non ? J'ai vu plein de trucs écrits sur le panneau d'affichage ou même à la devanture de la friperie, tu vas pas voir ?

- Non, je connais pas les gens. Il y a trop de monde maintenant

- Trop de monde, mais regarde, en tapotant sur mon smartphone, avant 1900 il y avait le double de population ici !

- Mais j'étais pas née avant 1900, je te ferais remarquer !!

- Oh pardon t'es pas si vieille. Bon en 1931 il y avait bien autant d'habitants que maintenant. Qu'est ce qui change ?

- C'est plein de nouveaux, pas d'ici.

- Mais tes parents viennent d'où Mamie, pas d'Italie ?

- Papa oui, mais maman non, elle vient du Jura

- Et alors ceux de l'époque devaient dire la même chose, non, qu'il y avait plein de gens inconnus ?

- Ah pour ça oui, mes parents ils en ont pas mal souffert de ça.

- Tu vas pas reproduire le même discours, tout ça parce que tu sors pas. T'es pas en banlieue ici, j'ai pas entendu parler de délinquance, ou de mémés qui se faisaient piquer leur sac, alors ?

- D'accord Pierrot, d'accord, mais toi pourquoi tu viens pas plus me voir, s'il n'y a pas de « déglings » ici ? Tu dis que tu t'ennuies, on dirait que t'es marié à ton smartphone là, ça te mange la tête ça. Ça te dirais pas d'aller voir sur les panneaux, où tu m'as dit, et puis aujourd'hui c'est le jour de la pétanque selon le voisin, ça te dirait pas ça...t'étais doué quand t'étais petit.....

Pierre Ourssière

ment en nombre insuffisant, la limitation passe à 70 km/h à un endroit où la route me paraît rester toujours aussi dangereuse.

Parfois ce sont ceux qui font les travaux qui se mettent en danger. J'en ai vu en train de discuter en occupant une partie de la chaussée, sans se soucier de la circulation. Et il arrive que pour des travaux divers, des véhicules stationnent sur une partie de la chaussée sans autre signalisation que des feux clignotants sur le fourgon.

Gérard Lanoye

Routes dangereuses

Je sais que fin août-septembre est la période où le temps permet de faire les travaux d'entretien des routes. Mais je ne comprends pas pourquoi ces travaux rendent les routes dangereuses. C'était le cas cette fin août-septembre 2021 pendant plusieurs semaines pour la D15 qui mène à Gaillac et pour la D91 vers Saint Antonin. Et si il y a des panneaux pour signaler la dangerosité, ils ne sont pas forcément adaptés. Les panneaux signalant le risque de projection de gravillon sont très présents, il y a beaucoup moins de panneaux indiquant un risque de dérapage. Les panneaux de limitation à 50 km/h sont probable-

INFORMATIONS PRATIQUES

CAFÉ CITOYENS

Tous les premiers samedis du mois (sauf en août) de 10 heures à midi salle des fêtes.
C'est le lieu où s'informer de l'évolution des projets du village, poser des questions, donner son avis, proposer des améliorations ou des changements. C'est un moment de partage, de débat et de dialogue avec l'un ou l'autre membre de l'équipe municipale. Une commission présentera ses travaux, projets en cours à chaque café citoyen.
Exceptionnellement, le Café citoyens de juillet se tiendra le 9 juillet. Plus d'infos sur www.vaour.fr

MAIRIE

Secrétariat/RDV - téléphone 05 63 56 30 41

Email - mairie@commune.vaour.fr

Site web - www.vaour.fr

Horaires d'ouverture :

LUNDI 13h30 - 17h30

JEUDI 8h30 - 12h30

VENDREDI 13h30 - 17h30

Les élus reçoivent sur RDV pris au secrétariat de la mairie. Permanences les lundis de 10h à 12h.

COMMERCES . SERVICES

épiceRIE de Stéphane . 05 63 56 34 40

Horaires d'ouverture :

MARDI > SAMEDI 7h30 - 12h30 / 17h - 19h30

DIMANCHE 8h30 - 12h30

La boutique artisanale et épicerie biologique

"Ellipse" rue de la Poste . 05 63 56 03 18

mail : ellipsebioartisanat@gmail.com

Horaires d'ouverture :

LUNDI > SAMEDI 10h - 13h / 14h - 19h30

JEUDI 10h - 19h30

Friperie de Familles Rurales .

Horaires d'ouverture :

MERCREDI / JEUDI 10h - 12h30

SAMEDI 15h - 17h

TAXI Gilles . 06 16 30 14 90

Marché Vaour . JEUDI 9h - 13h

Marchés Ailleurs . SAMEDI MATIN CORDES SUR

CIEL / DIMANCHE MATIN ST. ANTONIN NOBLE VAL

CAMPAGNAC

LA POSTE . 05 63 53 98 38

Horaires d'ouverture :

LUNDI > VENDREDI 9h - 12h30

FRANCE SERVICES

05 63 53 98 38

Email - msap.vaour@gmail.com

Horaires d'ouverture : lundi, mardi,

mercredi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

jeudi et vendredi 9h - 12h30

LES 1^{ER} JEUDI DU MOIS : les assistantes sociales du Conseil Départemental tiennent leur permanence à France Services sur RDV.

MAISON DU CAUSSE .

FAMILLES RURALES . SALON DE THÉ
jeudi 9h30 - 17h

ADMR lundi 14h - 17h, mercredi 9h - 12h

CABINET DE SOINS SUR RENDEZ-VOUS



MÉDIATHÈQUE

Téléphone 05 63 45 01 84 / mail :

mediatheque@vaour.net

MERCREDI 10h - 12h / 15h - 18h

JEUDI 10h - 12h30

VENDREDI 18h - 19h30 du 15/4 au 14/10

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

LES ÉCHOS DE VAOUR . RÉDACTION

Responsable de publication : Jérémie Steil.

Les textes et illustrations sont sous licence CC-BY-SA. Les textes ont été rédigés par les associations, les membres du groupe de Coordination et des commissions. Les photos ont été prises par le Dandy Manchot, Claire Simon, Christine Meynier.